



L'EAU, UN BIEN PRÉCIEUX

La gestion vertueuse de l'eau est une préoccupation majeure de la municipalité. Les plantations, en pleine terre, d'essences peu gourmandes en eau sont privilégiées. L'apport d'eau mécanisée couvre déjà une grande partie de nos massifs et zones engazonnées. L'arrosage manuel se fait aux heures les moins chaudes de la journée ; l'arrosage automatique fonctionne la nuit. Lors de l'aménagement de la place de la Légion d'honneur, il a été fait le choix d'un système d'arrosage performant. Celui-ci est gérable à distance, permet une détection des fuites, module le débit en fonction de l'hygrométrie et de l'imprégnation du sol, limite les pertes en ciblant les racines.

Un agent est chargé du suivi de l'arrosage automatique : gestion, réparation, relevé de compteurs.

Lors des travaux de voirie effectués aux locaux sociaux (ateliers municipaux), un système de récupération d'eau de pluie a été mis en place (200 m³) avec un système

de filtration. Cette eau est utilisée notamment pour l'arrosage.

Des bacs de récupération ont été installés dans les écoles afin d'arroser leurs jardins.

Au jardin pour la Paix, deux cuves de récupération des eaux de ruissellement de la citadelle (respectivement installées en 2019 et 2023) fournissent de quoi alimenter les fontaines du jardin *Ça coule de source* et les activités pédagogiques.

Les massifs sont paillés systématiquement afin de limiter l'évaporation. Plusieurs matériaux sont utilisés : mulch de peuplier, lin, cosses de sarrasin ou BRF.

Le renouvellement du réseau d'eau potable de la commune a été intensifié entre 2019 avec 2024. 2 285 mètres linéaires de conduites ont ainsi été renouvelés, faisant passer le rendement du réseau de 64 à 82 %.





PROTECTION DE LA FAUNE ET DE LA FLORE

Epaulée par ses différents partenaires cités à la page 43, la commune mène des actions de sensibilisation et de communication afin de mettre en évidence, auprès du grand public, l'intérêt écologique et la richesse de la faune et de la flore présente sur son territoire. Des inventaires ont été réalisés sur le glacis, les tourbières, ... Des conventions sont passées avec le Conservatoire des espaces naturels (CEN), le Parc naturel régional des Vosges du Nord (PNRVN) pour la protection d'espèces ou de zones à préserver. Notons la présence du castor et du lynx sur notre territoire (suivis respectivement par l'Office français de la biodiversité (OFB) et le PNRVN).

PROTECTION DES ABEILLES

Depuis 2009, la ville de Bitche développe une relation toute privilégiée avec les abeilles. Le sort de celles-ci reflétant la fragilité de notre environnement, nos services ont développé et enrichi leurs pratiques et actions. Dès 2023, de nouvelles ruches

ont été installées dans l'enceinte de la citadelle qui est bordée de tilleuls. Ce travail sur l'apiculture suscite même des vocations. Parmi tous les agents communaux, trois agents ont déjà été formés à l'apiculture. Le Syndicat apicole du pays de Bitche distille de nombreuses formations desquelles profitent ces agents dans une démarche de maintien permanent des compétences.

Alors qu'il en était épargné jusqu'alors, le pays de Bitche a été atteint par le frelon asiatique en 2024. Dès février 2025, une fiche informative a été diffusée aux agents et à tous les habitants de la commune pour leur permettre d'identifier ce nuisible et leur expliquer les démarches à suivre en cas de détection.

En 2024, en reconnaissance de son implication en matière de protection des pollinisateurs, la ville de Bitche a obtenu le label APIcité®. Celui-ci s'inscrit dans la continuité du programme *Abeille, sentinelle de l'environnement*®, lancé par l'Union nationale de l'apiculture française (UNAF), en 2005.

La relation privilégiée qu'entretient Bitche avec le monde des abeilles s'exprime aussi au travers des créations paysagères qui jalonnent le parcours ludique et didactique des jardins éphémères. Du village de vacances des abeilles (le VVA nommé *Bienelànd*) au rond-point-rucher de *Bee'tche* en passant par les *Cabines d'essaimage*, nos pollinisatrices ne savent plus où donner de l'aile.



©Mélanie Müller





DES ACTIONS À DIMENSION
ENVIRONNEMENTALE DANS LE
CADRE DE L'EMBELLISSEMENT DE
L'ESPACE PUBLIC

DES ENGAGEMENTS DE QUALITÉ DANS LE CADRE
D'AUTRES DÉMARCHES
VALORISATION PAYSAGÈRE DU PATRIMOINE BÂTI
VOIERIE, MOBILIER URBAIN ET PROPRETÉ



DES ENGAGEMENTS DE QUALITÉ DANS LE CADRE D'AUTRES DÉMARCHES



La candidature de la ville de Bitche au label doit être appréhendée à l'aulne de deux dispositifs nationaux d'animation territoriale : *Petites villes de demain* et *Petites Cités de Caractère*®.

PETITES VILLES DE DEMAIN

La ville de Bitche a adhéré, en 2021, au dispositif *Petites villes de demain*, porté par l'agence nationale de cohésion des territoires et destiné aux communes de moins de 20 000 habitants qui exercent des fonctions de centralités et présentent des signes de fragilité.

Le dispositif a pour ambition de permettre à ces collectivités de concrétiser leur projet de territoire et de conforter leur statut de ville dynamique, respectueuse de l'environnement et où il fait bon vivre.

Bitche s'est ainsi résolument engagée, avec la communauté de

communes du pays de Bitche, dans une évolution réfléchie de son tissu urbain, à travers un programme diversifié d'actions ciblant :

- l'habitat, avec en particulier une opération programmée de renouvellement urbain, destinée à traiter les secteurs d'habitat dégradé ;
- le cadre de vie, par des solutions d'appropriation des paysages : itinéraires de promenade, de randonnée, lieux de détente et de contemplation ;
- le développement des interconnexions pour une mobilité plus vertueuse, une découverte du territoire en valorisant le patrimoine naturel (parc, cours d'eau, forêt...) ;
- le potentiel de biodiversité par la préservation et la valorisation de la trame verte et bleue.





PETITES CITÉS DE CARACTÈRE

Suite au dépôt de sa candidature et au passage du jury en juin 2024, la ville a été frappée de la marque *Petites Cités de Caractère*® à la fin septembre 2024.

Elle a ainsi intégré un ensemble de communes de petite taille, présentant un ancrage historique et patrimonial particulièrement affirmé.

La ville, identifiée par ses monuments historiques et demeures remarquables, blottie au pied de sa citadelle, entourée du magnifique parc du Stadtweiher, fait désormais partie d'un réseau national par lequel la sauvegarde du patrimoine devient levier de développement des territoires.

La ville de Bitche justifie cette distinction, sur laquelle elle s'appuie désormais, en menant, avec ses partenaires, de grands projets tels que :

- la valorisation de la citadelle, afin d'adapter l'offre du site aux nouvelles attentes du public ;
- le lien avec les Bâtiments de France et l'engagement de création d'un site patrimonial remarquable, afin de mieux concilier la richesse

et la diversité du patrimoine de la ville avec la nécessité d'un renforcement de son attractivité et d'un développement urbain équilibré ;

- des actions d'accompagnement à la découverte du patrimoine et de médiation, destinées aux touristes mais aussi aux habitants ;
- la création d'un circuit patrimonial urbain, destiné à être pratiqué intégralement à pied, qui comptera une cinquantaine de stations réparties dans un itinéraire circulaire principal de cinq kilomètres.





VALORISATION PAYSAGÈRE DU PATRIMOINE BÂTI



La commune s'attarde à offrir à l'ensemble de ses monuments et bâtiments officiels une valorisation paysagère à la hauteur de leur importance.

Le jardin pour la Paix a permis, il y a plus de vingt ans, d'initier une mise en valeur paysagère de la perspective de la citadelle. Les aménagements, depuis essaimés dans l'ensemble du centre-ville, de la mairie à la citadelle, en passant par le jardin pour la Paix, le fort Saint-Sébastien, l'ancien hôpital militaire (aujourd'hui médiathèque intercommunale), la porte de Strasbourg, l'ancienne gare, le quartier Teyssier ou les églises témoignent de cet engagement permanent.

La requalification du centre-bourg, en plus d'être exemplaire en matière environnementale, constitue la dernière et plus probante mise en œuvre de valorisation du patrimoine.

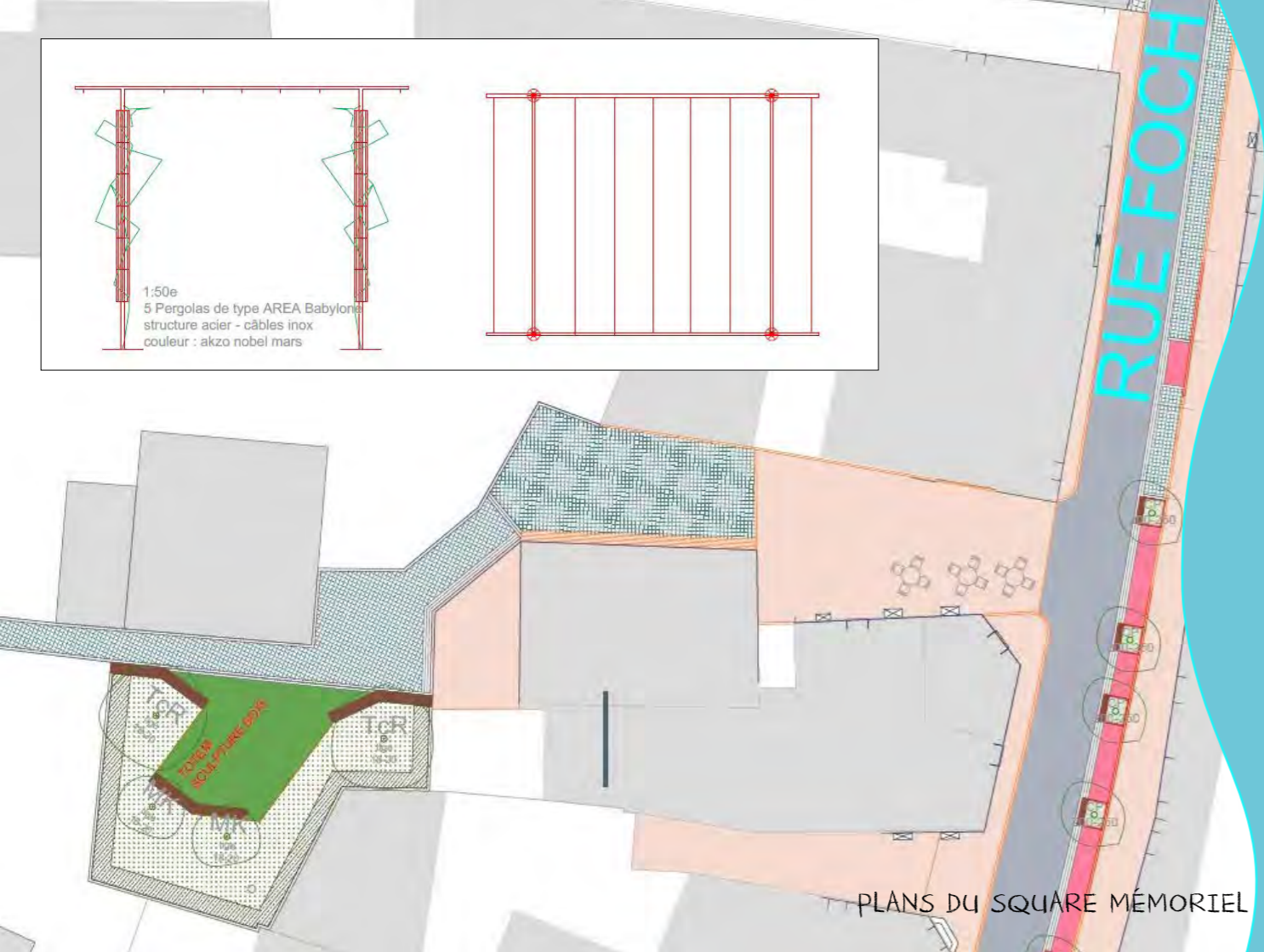
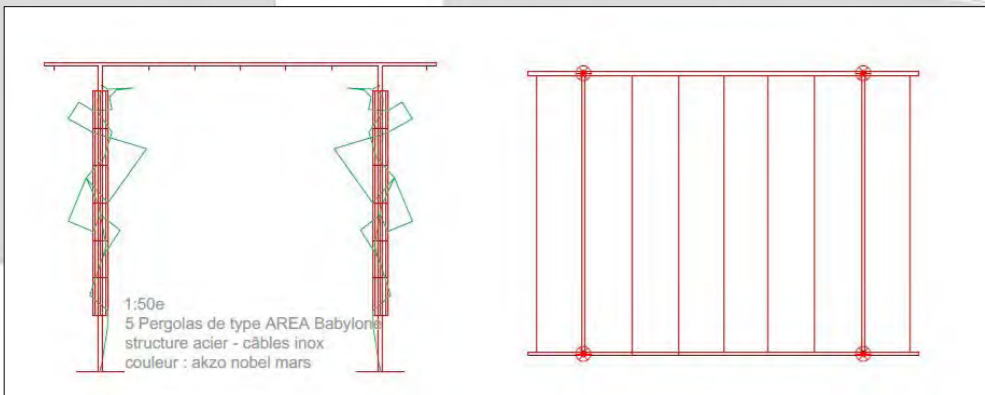
Au pied de l'hôtel de ville, le symbole

fort de la citadelle est repris. La mise en forme du talus et la prairie fleurie font échos au glacis de la citadelle. La structure en acier corten rappelle, quant à elle, les contreforts de celle-ci. L'identité, la singularité s'articule autour de ce projet. Un bosquet est le relais de notre patrimoine forestier. Le charme-houblon (*Ostrya Carpinifolia*), espèce endogène des montagnes du sud de l'Europe, a été choisi pour servir cette ambition, en raison de sa relative résistance à la sécheresse. Le suivi sanitaire des arbres est désormais assuré en régie. Les agents des espaces verts ayant été formés en la matière.



©Amandine Rat





PLANS DU SQUARE MÉMORIEL

NOUVEAU PROJET LANCÉ EN 2025 : LE SQUARE MÉMORIEL

La morgue de l'ancien hôpital Saint-Joseph, désaffectée depuis la délocalisation de son établissement de rattachement en 2001, occupe et obscurcit un resserrement de la rue (venelle) de l'Hôpital. Ce bâtiment annexe, vétuste car négligé lors de la conversion de l'ancien hôpital en immeuble d'habitation, doit aujourd'hui être démoli pour désengorger l'espace et y créer un square arboré. Il s'agit aussi d'embellir une liaison piétonne entre l'aire de stationnement de la place Robert-Schuman et la rue Maréchal-Foch, principale artère commerçante du centre-ville.

Les travaux prévus permettront de rénover et végétaliser cette venelle d'accès au futur square. Le sol sera perméabilisé grâce à la mise en place de pavés drainants. De plus, la végétation tiendra une place importante au travers de la création des deux bandes d'espaces verts qui permettront la mise en place d'une pergola végétale.

Enfin, le square en lui-même constituera une vraie plus-value pour

la commune. Outre le fait de créer un poumon vert en plein centre de la ville, le projet permettra la concession d'un îlot de fraîcheur à proximité immédiate des commerces. Outre la végétation, qui sera constituée d'arbres à haute tige, de haies de charmes, du mobilier urbain sera mis en place afin de permettre aux habitants et visiteurs de s'y attarder pour en profiter.

Le square sera également, par sa dénomination et sa fonction, un lieu de réflexion et de mémoire quant à des faits importants de l'histoire contemporaine. Il s'agit, en effet, de le dédier aux rapatriés et particulièrement aux 200 harkis, principalement issus du 7^e régiment de tirailleurs algériens, que la ville de Bitche avaient accueillis, avec leurs proches (46 familles), en 1962, suite à la fin de la guerre d'Algérie. Ces familles et leurs descendants prennent, aujourd'hui, toujours part à la vie de la cité et à son essor.

Pour rappeler les origines de ces familles, c'est une végétation d'inspiration méditerranéenne qui devrait composer l'aménagement paysager du square.





ENFOUISSEMENT DES RÉSEAUX

Les travaux qui ont eu lieu au centre-bourg de Bitche ont également permis l'enfouissement des réseaux d'une grosse partie du centre-ville. Ce n'est pas moins de plus de 1 500 mètres de réseaux (Eclairage public, fibre et électricité) qui ont été effacés du paysage.

MOBILIER URBAIN EN GRÈS ET GRANIT DES VOSGES

En matière de mobilier urbain, les nouveaux bancs installés dans le centre bourg sont réalisés en pierre naturelle. Le choix a été porté sur le grès de Vosges comme matériau emblématique de notre région. Les revêtements de sol sont également des plus qualitatifs tels que le grès de Vosges utilisé pour le sol de la Place devant la mairie.

NOUVELLE FONTAINE SÈCHE

Un nouvel élément vient également donner du liant à cet espace urbain : une fontaine sèche est en cours de construction en contrebas du parvis de l'église. Son revêtement de sol en grès de Vosges sera identique à celui de la place.

CORBEILLES DE TRI

Dans la continuité des travaux engagés au centre-ville, de nouvelles corbeilles bi flux ont été installées aux abords de la Mairie et du Parc du Stadtweiher. Ce renouvellement va continuer dans les années à venir afin de remplacer la soixante de corbeilles que compte la commune.

L'objectif étant de sensibiliser les usagers aux consignes de tri déjà appliquées au niveau des ménages du territoire.

VOIRIE ET PROPRETÉ

Une équipe du service technique est dédiée à la propreté de la commune. On dénombre 3 agents qui sillonnent la ville du lundi au samedi matin. La commune est équipée d'un aspirateur électrique capable d'aspirer tous types de déchets.

En parallèle, chaque quartier de la commune est équipé de canisettes et en 2024, une campagne de sensibilisation visant à responsabiliser les propriétaires de chiens sur le ramassage des déjections de leurs animaux a été lancée. Des affiches et panneaux au ton décalé ont été distribués dans les commerces et placardés au droit des distributeurs de sacs de collecte des déjections.





RÉALISATIONS STRUCTURELLES PROBANTES EN TERMES DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

LE CENTRE-BOURG, UN RÉAMÉNAGEMENT
STRUCTURANT

NOUVEAUX AMÉNAGEMENTS AU DOMAINE DE
HASSELFURTH

ENTRÉES DE VILLE

RÉSEAU DE CHALEUR URBAIN

RELAMPING



APRÈS TRAVAUX / AVANT TRAVAUX



EN HAUT : PLACE DE LA LÉGION D'HONNEUR ↑

↓ EN BAS : RUE DU GÉNÉRAL DE GAULLE



APRÈS TRAVAUX / AVANT TRAVAUX



LE CENTRE-BOURG, UN RÉAMÉNAGEMENT STRUCTURANT



PLACE DE LA LÉGION D'HONNEUR

Les travaux de la première phase de la requalification du centre-bourg se sont achevés en 2024. Les habitants et visiteurs de la commune peuvent désormais se réapproprier le parvis de l'hôtel de ville, nouvellement nommé place de la Légion d'Honneur. Cette place est désormais dallée de produits naturels, tels le granit des Vosges, et garnie de mobilier urbain en grès. Les travaux paysagers en ont permis une large végétalisation. Un bosquet a même été créé afin de permettre aux habitants de profiter d'un îlot de fraîcheur naturelle. Les choix des végétaux se sont portés sur plus de 70 arbres à haute tige, de nombreuses variétés de vivaces et de la prairie fleurie.

En parallèle, 400 m² de stationnements rue du Maréchal Foch et place de la Légion d'Honneur ont été

perméabilisés par le remplacement des enrobés par des pavés drainants. Il en est de même pour 1320 m² de surface de sol, anciennement imperméables, aujourd'hui renaturés par leur engazonnement, leur agrémentation par des plantations diverses (arbres, arbustes, vivaces ou annuelles...) ou un mélange terre-pierres. Ces travaux ont permis d'améliorer nettement l'accessibilité, tant aux établissements recevant du public qu'au niveau de la voirie, des personnes à mobilité réduite.

En effet, l'église Sainte-Catherine et la mairie sont désormais accessibles de plain-pied ; toutes les bordures ont été supprimées, laissant place à des surfaces sans ressaut supérieur à 2 cm.

La place de la Légion d'Honneur et ses voiries contiguës forment désormais un espace partagé au regard de la réglementation routière avec le piéton comme usager prioritaire.

AMÉNAGEMENT DE LA RUE GÉNÉRAL-DE-GAULLE

La rue Général de Gaulle, une artère desservant idéalement le centre-ville, était naturellement destinée à lier d'une trame verte la place de la Légion d'honneur et le parc du Stadtweiher.

L'espace a été intégralement repensé et la voie passée à sens unique, afin de permettre aux piétons de l'appréhender en toute sécurité. Une quinzaine d'arbre d'alignement ont été plantés, des bacs d'orangerie supprimés et les surfaces végétalisées fortement étendues.

En matière de gestion intégrée des eaux pluviales, plus de 250m² de pavés drainants ont été installés en remplacement des enrobés. Sous ces pavés, des cagettes de 1,2m³ à 2,4m³ permettent l'infiltration des eaux de pluie dans le sol.